Norme internationale



717/1

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION●MEЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ●ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Acoustique — Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction — Partie 1 : Isolement des immeubles et des éléments intérieurs de construction aux bruits aériens

Acoustics — Rating of sound insulation in buildings and of building elements — Part 1: Airborne sound insulation in buildings and of interior building elements (standards.iteh.ai)

Première édition - 1982-12-15

ISO 717-1:1982

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/07e368bc-2169-43d7-9062-86b85609a37e/iso-717-1-1982

CDU 534.833.522.4

Réf. nº: ISO 717/1-1982 (F)

Descripteurs : acoustique, bâtiment, isolation acoustique, mesurage acoustique, bruit aérien.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 717/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 43, Acoustique, et a été soumise aux comités membres en janvier 1981 de iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

c/standards/sist/07e368bc-2169-43d7-9062-Norvège https://standards.iteh.ai/catalog Afrique du Sud, Rép. d' Nouvelle-Zélande 86b856

Allemagne, R. F. Grèce Autriche Hongrie Pologne Belgique Inde Roumanie Brésil Iraq Royaume-Uni Canada Irlande Suisse

Chine Israël Tchécoslovaquie

Danemark Italie **USA**

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques:

> Finlande France Japon Suède **URSS**

Les Normes internationales ISO 717/1 et ISO 717/2 annulent et remplacent la Recommandation ISO/R 717-1968, dont elles constituent une révision technique.

Acoustique — Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction -Partie 1 : Isolement des immeubles et des éléments intérieurs de construction aux bruits aériens

86b85609a37e/iso

Introduction

Les méthodes de mesurage de l'isolation acoustique des immeubles et des éléments intérieurs de construction aux bruits aériens ont été normalisées dans l'ISO 140/3 et l'ISO 140/4. Ces méthodes donnent des valeurs de l'isolement aux bruits aériens en fonction de la fréquence.

Le but de la présente partie de l'ISO 717 est de normaliser une méthode permettant de convertir les valeurs d'isolement aux bruits aériens en fonction de la fréquence en une valeur unique apte à caractériser la performance acoustique.

Définitions

3.1 valeur unique de l'isolation aux bruits aériens : Valeur, en décibels, de la courbe de référence à 500 Hz après décalage selon la méthode indiquée dans la présente partie de l'ISO 717.

La terminologie et les symboles correspondant à la valeur unique utilisée dépendent du type de mesurage. Le tableau 1 donne la liste des termes et des symboles relatifs aux propriétés d'isolation des éléments de construction vis-à-vis des bruits aériens, et le tableau 2 porte sur la qualité de l'isolation entre les pièces d'un bâtiment vis-à-vis des bruits aériens.

La présente partie de l'ISO 717

définit des valeurs uniques de l'isolement aux bruits aériens des immeubles et des éléments de construction tels que murs, planchers, portes, et

prescrit des règles de détermination de ces valeurs d'après les résultats de mesurages effectués dans des bandes de fréquences d'une largeur d'un tiers d'octave conformément à l'ISO 140/3 et l'ISO 140/4.

Selon la présente partie de l'ISO 717, les valeurs uniques sont destinées à indiquer la qualité de l'isolation aux bruits aériens et à faciliter l'énoncé des exigences en matière d'acoustique qui devront figurer dans les règles techniques de la construction. Les valeurs numériques requises pour ces quantités uniques peuvent être spécifiées suivant les besoins.

ISO 717-1:NOTE - Dans le but d'établir une distinction claire entre les valeurs Objet et domaine d'application itch ai/catalog/standards/obten ves avec et sans transmission latérale, des symboles suivis d'une apostrophe (par exemple R') sont utilisés pour indiquer les valeurs obtenues avec transmission latérale.

3.2 marge : Décalage nécessaire de la courbe de référence afin de satisfaire aux exigences d'écart précisées dans la présente partie de l'ISO 717. La marge est exprimée en décibels et est positive lorsque la courbe de référence doit être décalée dans le sens favorable, et négative lorsque la courbe doit être décalée dans le sens défavorable.

La marge d'isolement aux bruits aériens est désignée par $M_{\rm a}$ ou $M'_{\rm a}$.

NOTE - Les relations suivantes existent entre les valeurs uniques indiquées dans le tableau 1 et les marges :

$$M_{\rm a} = R_{\rm w} - 52 \, \rm dB$$

$$M'_{a} = R'_{w} - 52 \,\mathrm{dB}$$

Références

ISO 140, Acoustique - Mesurage de l'isolation acoustique des immeubles et des éléments de construction

> Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'isolation aux bruits aériens des éléments de construction.

> Partie 4 : Mesurage sur place de l'isolation aux bruits aériens entre les pièces.

4 Procédure d'évaluation des valeurs uniques

4.1 Généralités

Les valeurs obtenues conformément à l'ISO 140/3 et l'ISO 140/4 sont comparées aux valeurs de référence (voir 4.2) dans la bande de fréquences de mesure situées dans la gamme de 100 à 3 150 Hz.

La comparaison est effectuée conformément à 4.3.

4.2 Valeurs de référence

L'ensemble des valeurs de référence utilisées pour la comparaison avec les résultats des mesurages est donné dans le tableau 3 et représenté graphiquement à la figure.

4.3 Méthode de comparaison

Pour évaluer les résultats d'un mesurage de R, R', D ou $D_{\rm n}T$ dans des bandes de fréquences d'une largeur d'un tiers d'octave (donnés de préférence au dixième près), la courbe de référence est décalée par bonds de 1 dB vers la courbe mesurée jusqu'à ce que l'écart défavorable moyen, que l'on calcule en divisant la somme des écarts défavorables par le nombre total (c'est-à-dire 16) de fréquences de mesure, soit le plus grand possible sans toutefois dépasser 2,0 dB. Un écart défavorable, à une fréquence donnée, se produit lorsque le résultat des mesurages est **inférieur** à la valeur de référence. Seuls les écarts défavorables sont pris en considération.

Après avoir effectué les décalages progressifs conformément à cette procédure, la valeur, en décibels, de la courbe de référence à 500 Hz est $R_{\rm w}$, $R_{\rm w}$, $D_{\rm w}$ ou $D_{{\rm n}T_{\rm c}}$ w, respectivement.

En outre, l'écart défavorable maximal, à quelle que fréquence que ce soit, doit être relevé s'il dépasse 8,0 dB.

5 Présentation des résultats

La valeur unique appropriée et/ou la marge correspondante doit être donnée en faisant référence à la présente partie de l'ISO 717. En outre, l'écart défavorable maximal doit être indiqué s'il dépasse 8,0 dB.

Les résultats des mesurages doivent également être donnés sous la forme d'un graphique comme spécifié dans l'ISO 140/3 et l'ISO 140/4, et la courbe de référence décalée indiquée à titre d'exemple sur la figure doit être représentée.

Tableau 1 — Valeurs uniques des propriétés d'isolation des éléments intérieurs de construction vis-à-vis des bruits aériens

Valeur unique	Symbole	Tirées des valeurs dans des bandes andards id'un tiers d'octave nom symbole l'ISO 140			
		ISO 717-1:1982		partie	formule
Indice https://sta d'affaiblissement pondéré	ndards.iteh.a R _w	i/catalog/standards/sist/07e/ 86b8 5 6 3ffaiblisseme fit 7-1-1	368bc-2169 982 ^R	-43d7-9062 3	- (3)
Indice d'affaiblissement apparent pondéré *	R' _w	indice d'affaiblissement apparent	R'	3 4	(5) (6)

Antérieurement désigné «indice de qualité de l'isolement contre les sons aériens, I_a».

Tableau 2 – Valeurs uniques de l'isolement acoustique aux bruits aériens entre les pièces d'un bâtiment

		Tirées des valeurs dans des bandes d'un tiers d'octave			
Valeur unique	Symbole	nom	symbole	défini l'ISO	
				partie	formule
Isolement acoustique brut pondéré	D_{w}	isolation acoustique brute	D	4	(2)
Isolement acoustique normalisé pondéré	$D_{nT,w}$	isolation acoustique normalisée	D_{nT}	4	(3)

Tableau 3 — Valeurs de référence pour les mesures d'isolement aux bruits aériens

Fréquence	Valeur de référence
Hz	dB
100	33
125	36
160	39
200	42
250	45
315	48
400	51
500	52
630	53
800	54
1 000	55
1 250	56
1 600	56
2 000	56
2 500	56
3 150	56

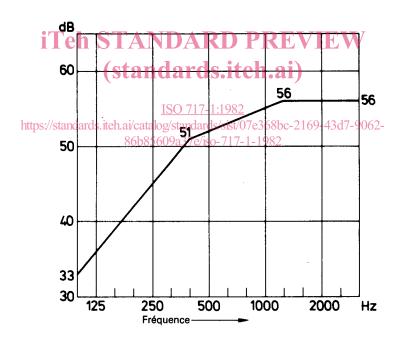


Figure — Courbe de référence pour les mesures d'isolement aux bruits aériens

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

<u>ISO 717-1:1982</u> https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/07e368bc-2169-43d7-9062-86b85609a37e/iso-717-1-1982